

Le PDC maître du jeu de massacre

Mercredi 29 octobre. Le Parlement doit choisir son nouveau secrétaire. Les pronostics vont bon train. Une rumeur circule : le PDC fera tout ce qu'il peut pour empêcher Pierre-André Comte d'être élu.

Le Président présente la position du Bureau du Parlement qui a passé des dizaines d'heures, en 7 séances, pour opérer son choix parmi la trentaine de candidatures reçues. Il propose au Parlement les deux candidats qui correspondent le mieux à son sens au profil du poste : MM. François et Pierre-André Comte.

Une seule autre intervention, attendue, a lieu, celle du représentant du PCSI qui annonce que son groupe soutiendra M. Jean-Baptiste Maître. Logique, ce candidat est étroitement lié, personnellement, politiquement et professionnellement, au PCSI.

Les deux premiers tours de scrutin ont lieu. P.-A. Comte et F. Comte sont très largement devant, se tenant à une toute petite voix (24 et 23). Le 3^e tour de scrutin débute.

Pendant le dépouillement, les pronostics s'affinent. La lutte sera serrée entre les deux Comte. C'est pratiquement du 50/50. Aspect positif : le Parlement suit le Bureau dans ses propositions. La rumeur sur l'attitude du PDC semble être sans fondement. La suite prouvera le contraire.

Les résultats du 3^e tour tombent : un transfert de 7 voix de F. Comte vers J.-B. Maître s'est déjà opéré. Le lâchage de F. Comte et le barrage à P.-A. Comte se dessinent. **Philippe Rottet, député UDC, demande alors une suspension de séance. Son groupe et le groupe PDC se réunissent dans la même salle.**

Le 4^e tour donne son verdict : est élu avec 31 voix M. Maître. P.-A. Comte reçoit 23 voix et F. Comte ... 2 !

Le groupe PDC a réussi son coup : empêcher Pierre-André Comte d'être élu. Pour y arriver, les députés démocrates chrétiens se sont servis des deux autres candidats. Ils ont fait croire à François Comte qu'il avait des chances. Puis ils l'ont laissé tomber pour donner leurs voix à Jean-Baptiste Maître. Les démocrates chrétiens n'ont même pas pris la peine de valoriser ce candidat en relevant ses qualités. C'est clair, ils auraient fait de même avec Trucmuche ou Tartampion, car ils ne cherchaient pas à élire quelqu'un mais à empêcher l'élection d'un candidat.

Une manœuvre politicienne de bas étages écoeurante, au mépris des personnes et des institutions.

Groupe parlementaire CS-POP+VERTS